

Document généré le mardi 21 novembre 2023 à 15:06

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 21/11/23	21/11/23		

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Service : CPJ**Classification CPV :**Principale : **66516400** - Services d'assurance responsabilité civile générale

AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire
 Hôtel de Ville
 service de la commande publique
 rue Carnot
 BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue
 Tél : 04 90 38 96 50
 SIRET 21840054700012



Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché	Marché d'assurances et prestation de services pour les besoins de la commune de L'Isle sur la Sorgue et son CCAS - Responsabilité civile et risques annexes.
Référence acheteur	MP23-06
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure adaptée
Code CPV principal	66516400 - Services d'assurance responsabilité civile générale
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Procédures de recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 Nîmes - Cedex 09 Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 greffe.ta-nimes@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 21/11/23

Nombre d'offres reçues : 1

Marché n° : MP23-06 - **SMACL ASSURANCES** 141 AV SALVADOR ALLENDE Montant HT : **102 367,20 €**
79000 NIORT

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

Le marché prend effet à compter du 1er janvier 2024 à minuit pour une durée de 60 mois jusqu'au terme du marché fixé au 31 décembre 2028.

Dans le cadre de ce marché, un groupement de commandes a été constitué, composé des membres suivants :

La Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue (ISS) - désignée coordonnateur du groupement et le centre communal d'actions sociales (CCAS). La convention de groupement a été signée le 12 juillet 2023.

Ce marché est conclu pour un montant de cotisation fixé à 20 473.44 € TTC pour la Ville de L'Isle sur la Sorgue et 1305.76 € TTC pour le CCAS et un taux contractuel appliqué à la masse salariale de 0.1744 % TTC.

Envoi le 21/11/23 à la publication

Marches-Publics.info V9.7